

La FFB dans l'action

OFFRES ANORMALEMENT BASSES les élus sensibilisés

A l'occasion du salon Batimat, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et l'Association des Maires de France (AMF) se sont engagées dans une action de sensibilisation commune des collectivités locales et des entreprises quant aux offres anormalement basses dans les marchés publics. En effet, depuis plusieurs mois, les consultations pour des marchés publics de travaux font apparaître des écarts de prix très importants, en raison notamment de la grande fébrilité des entreprises confrontées à une situation conjoncturelle difficile. Or, une offre anormalement basse peut compromettre la bonne exécution d'un marché public. La FFB et l'AMF recommandent donc aux collectivités de recourir à une méthode consistant à déterminer la

moyenne des offres des entreprises et à considérer comme suspectes les offres se situant en dessous d'un écart-type. Si une telle offre est détectée, il est indispensable de solliciter des précisions auprès de son auteur. Pour ce faire un questionnaire type, élaboré par la FFB, est mis à disposition des collectivités pour interroger l'auteur d'une offre paraissant anormalement basse et pour analyser les justifications fournies. Y compris dans le secteur HLM, les marchés publics représentent 25% de l'activité du bâtiment, soit un peu plus de 30 milliards d'euros en 2010, pour une production totale du bâtiment estimée à 123 milliards d'euros HT.

RIGUEUR SUR LE BATIMENT TVA à 7 %

La FFB, organisation responsable, ne peut que partager les soucis du gouvernement d'un rééquilibrage des comptes publics. Il en va de la compétitivité de notre économie en général et de l'accès au crédit à taux bas en particulier.

Nul ne peut prétendre se soustraire aux conséquences douloureuses d'une telle exigence. C'est pourquoi, même si la hausse du taux réduit de la TVA de 5,5% à 7 % pénalisera l'activité, la FFB comprend la nécessité d'une telle mesure. Elle se félicite que la hausse préserve un réel différentiel entre taux réduit et taux normal, seul gage d'une véritable efficacité dans la lutte contre le travail au noir. Elle note à contrario que la mesure accentuera la concurrence inacceptable des auto-entrepreneurs et réitère sa demande de sortir le bâtiment du champ de ce régime.

Mais le rééquilibrage des comptes publics ne peut ignorer que l'investissement immobilier crée de la richesse et de l'emploi dans le bâtiment. A ce titre, la FFB déplore les atteintes renouvelées aux niches fiscales immobilières. La suppression du Scellier à fin 2012, le recentrage du PTZ+ et la nouvelle réduction de 20% du Crédit d'Impôt Développement Durable hypothèquent, à n'en pas douter, l'avenir et, par là-même, l'emploi de notre secteur.

La FFB appelle donc à un Grenelle de l'immobilier qui englobe neutralité fiscale entre placements et dispositifs de soutien à l'investissement

Si vous voulez recevoir plus souvent et par internet, des informations de la FFB Yvelines, retournez votre adresse courriel à : attalb@d78.ffbatiment.fr, ou contactez la : FFB Yvelines au 01.39.54.23.69

L'EQUIPE DE PROFESSIONNELS du Bâtiment des Yvelines est heureuse de vous adresser cette lettre

Le bâtiment des Yvelines c'est :

5 600 entreprises
(du major international,
en passant par la PME,
la TPE et les artisans)

8 000 salariés

4,61 milliards d'euros
de chiffre d'affaires

10% de l'activité
économique des Yvelines.

La FFB Yvelines, c'est :

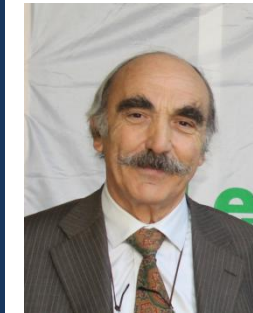
1 200 entreprises
adhérentes
(82% de moins
de 10 salariés)

15 000 salariés en charge

70 mandataires

50 réunions par an.

Cette lettre est adressée à tous les prescripteurs et décideurs des Yvelines concourant à l'acte de construire (maîtres d'ouvrages publics et privés, architectes, bureaux d'études et de contrôles, fournisseurs, partenaires, élus locaux ...).



Daniel TARAVELLA
Président de la Fédération

EDITO L'éloge de la rigueur

Dans le contexte économique morose qui règne sur le monde occidental, la rigueur est soudain devenue un maître mot.

Si les pouvoirs publics semblent aujourd'hui en découvrir les vertus, il y a bien longtemps que nos entreprises l'ont mise en pratique pour subsister.

C'est grâce à cette rigueur quotidienne, qu'elles ont adopté leur façon de gérer les hommes, d'aborder les chantiers et qu'elles se sont restructurées au fil des ans.

De tous temps, elles ont pratiqué la rigueur, en mettant tout simplement leurs dépenses en adéquation avec les moyens disponibles et les recettes et non l'inverse.

C'est avec rigueur aussi qu'elles abordent aujourd'hui de nouveaux marchés et adaptent leurs moyen de production.

Force est de constater que la rigueur n'était guère de mise dans la gestion des affaires publiques de ces trente dernières années.

La maîtrise et la baisse des dépenses publiques, souvent évoquées, rarement mises en œuvre sont devenues une nécessité incontournable.

L'Etat, mais aussi les collectivités territoriales doivent en prendre acte.

Cela doit les conduire à entreprendre enfin, une restructuration réelle et efficace, de façon à obtenir plus de performance et de résultats avec moins de moyens.

Imagination et invention, nouvelles façons de fonctionner, acceptation de passage obligé par des phases parfois douloureuses, tels sont les moyens à utiliser pour atteindre cet objectif.

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, les dirigeants des PME ont su montrer la voie.

Le mot rigueur, ne doit pas évoquer la régression ou la stagnation, mais au contraire être porteur d'espoir et de progrès, pour le bien de tous.

Bien à vous

DATES A RETENIR

2 décembre à 17h00 Réunion Professionnel Gaz

Nouvelle convention,
nouveaux contrôles des
installations

5 décembre Nouveaux Dirigeants à 18h00

La fiscalité des SCI, par
KPMG

13 décembre Groupe de Femmes à 12h30

L'apport d'affaires et les
commissionnements

14 décembre Conseil d'Administration de la FFB Yvelines

Vœux 2012

LUNDI 23 JANVIER A 18H30 Hôtel Pullman à Versailles

Le lundi 23 janvier 2012, se tiendra la traditionnelle cérémonie des vœux de la FFB Yvelines.

Cette manifestation se déroulera dans les salons du SOFITEL PULLMAN de Versailles (face à l'hôtel de ville – deux grands parkings sont situés à proximité).

A partir de 18h30, le Président Daniel TARAVELLA recevra, outre les adhérents artisans et entrepreneurs, les élus et les partenaires de l'acte de construire.

A cette occasion sera diffusé l'annuaire des 1 200 adhérents, de la FFB Yvelines.

Une invitation vous sera adressée dans les tous premiers jours de janvier 2012, mais dès à présent notez cette date dans votre agenda.

Evénements

MEMENTO de L'ACCESSIBILITE

La FFB en partenariat avec l'AMF, vient d'éditer un memento de l'accessibilité, plus particulièrement destiné aux petites communes. Si vous ne l'avez pas encore en votre possession, n'hésitez pas à le demander, il vous sera adressé sous format numérique.



En savoir + Julien Berthias

PROS de L'ACCESSIBILITE

Une marque gérée par QUALIBAT (organisme certificateur indépendant), vient reconnaître les entreprises compétentes dans ce domaine.

Pour en savoir plus : www.qualibat.fr

LES COULISSES DU BÂTIMENT 1 000 visiteurs 32 collègues 8 cars

Cette année, pour la neuvième édition, la FFB Yvelines aura proposé à des jeunes élèves de classes de 3^{ème} et de 4^{ème} de découvrir les métiers du Bâtiment.

Le vendredi 7 octobre 2011, la FFB Yvelines présentait 5 chantiers (dont les deux CFA –centre de formation d'apprentis le CFMBTP de Trappes et l'IFABTP d'Aubergenville).

8 cars avaient été spécialement affrétés par la profession et 50 professionnels s'étaient mobilisés, pour accueillir, recevoir et présenter les métiers à ces jeunes en recherche d'orientation.

En mars avril 2012, la FFB Yvelines conduira également la traditionnelle journée « Un jour en entreprise », plutôt destinée cette fois-ci aux professeurs de l'Education Nationale.

En savoir + www.d78.ffbatiment.fr

Chantier TBI-SHAM aux Essarts-Le-Roi



LES RUBANS DU PATRIMOINE Le patrimoine Yvelinois est à l'honneur !

Le dimanche 18 septembre 2011, le Président Daniel TARAVELLA remettait au maire de Carrières Sous Poissy (Monsieur Eddie AIT), le trophée 2011 des « rubans du patrimoine », pour la réfection de l'église Saint Joseph.

Cette distinction, créée par la FFB, l'AMF (Association des Maires de France) et la Fondation du patrimoine, vise à récompenser des communes ayant réalisé des travaux d'entretien et de mise en valeur de leur patrimoine monumental.

Des prix nationaux et régionaux sont également remis, en fonction de la qualité des restaurations opérées.

Toutes les 262 communes des Yvelines, ont dû recevoir courant octobre, le dossier pour concourir à l'édition 2012. Une commission régionale, composée de professionnels du Bâtiment, d'architectes et de maîtres d'ouvrages analysera les différents dossiers.

EDITION 2012 Vous souhaitez concourir ?

Télécharger votre dossier sur www.batiportail.com

Votre dossier est à retourner avant le 31 janvier 2012



Manifestations

SOIREE CARTES DE VISITE Animation territoriale



La FFB Yvelines, tient annuellement huit réunions, au plus près des adhérents, dans les différentes localisations des arrondissements et des cantons yvelinois.

Ces manifestations sont destinées à permettre aux adhérents, aux prospects, aux architectes et aux fournisseurs et bureaux d'études et de contrôles de se rencontrer et d'ainsi mieux se connaître.

Le 4 octobre dernier, c'est dans la commune de Neauphle le Château, au domaine du Verbois, que s'est tenue cette réunion nocturne (à partir de 18h30).

Les élus locaux sont également associés à ces manifestations et Madame Marie Laure ROUELLE, Maire de Jouars Pontchartrain et représentant Monsieur Hervé PLANCHENAULT, Conseiller Général, nous avait fait l'honneur de sa présence.

Ces soirées, ont un thème changeant à chaque fois. Cette fois ci, le sujet était celui de la sécurité routière. La gendarmerie nationale et une société de géo localisation (OCEAN) étaient présentes également pour éclairer la quarantaine de participants.

INAUGURATION DU DOMAINE DE SAINT-PAUL (Saint- Rémy-lès-Chevreuse) Le Président Didier Ridoret et le député Philippe Vandewalle



Le domaine Saint Paul, situé à Saint Rémy Lès Chevreuse, dispose de nombreux bâtiments destinés aux recherches appliquées à la profession.

Une part de ce patrimoine se trouvant libérée de ses locataires, il a été transformé en centre de conférences, particulièrement adapté aux conférences.

Monsieur Guy SAUTIERE Maire de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et Philippe VANDEWALLE député des Yvelines, ont coupé le cordon bleu blanc rouge, avec le Président de la FFB nationale Monsieur Didier RIDORET.

MEDAILLES DU TRAVAIL



Le vendredi 30 septembre 2011, le Président Daniel TARAVELLA, remettait à Versailles, des médailles du travail à une trentaine de salariés du Bâtiment. Il était aidé dans cette tâche, par Madame Anny POURSIHOFF, députée des Yvelines qui honorait les récipiendaires de sa présence.

Les dix meilleurs apprentis, des deux CFA (centre de formation d'apprentis) des Yvelines, ont également été distingués, lors de cette cérémonie, réalisant ainsi un passage de relais entre générations.

retirez votre dossier 2012 auprès de la FFB Yvelines